# LE RETOUR DES TROIS JOURS DE CARENCE

Une proposition délicieuse des sénateurs LR dans le budget 2026 pour punir les salarié.es de la fonction publique d'être malades.
*1er rappel : dans le privé, la majorité des employeurs prend ce coût en charge*
*2e rappel : les salarié.es de la fonction publique sont moins absent.es que ceux du privés.*

# LA FIN DE L'AVANCEMENT À L'ANCIENNETÉ

Passer sa vie à l'échelon 1, ou rester bloqué sur son échelon jusqu'à la retraite, c'est la prosition originale faite par le rapporteur du budget LR Philippe Juvin pour la fonction publique

*rappel : L'échelon 1 pour une AESH, c'est 911,08 € net soit deux tiers d'un SMIC. Comment vivre avec ça ?*

designed by freepik

# LE GEL DU POINT D'INDICE

Leur main n'a pas tremblé : quand des députés fidèles au NFP ont voulu revaloriser les salaires dans la fonction publique la proposition a été rejetée sans sourciller par tous les autres.

*rappel : la valeur du point d'indice ne cesse de dégringoler en pouvoir d'achat. Il a perdu 30 % en 30 ans.*
*Nous réclamons un rattrage immédiat et l'indexation sur l'inflation.*

# PAS DE DROIT AU CHÔMAGE EN CAS DE REFUS DU CDI

Si une AESH, à la fin de son contrat de trois ans, choisit de ne pas signer le CDI, c'est considéré comme une démission, et donc elle ne bénéficie pas du chômage, comme n'importe quelle fin de contrat ordinaire.

Ne pas signer un contrat, ce n'est pas démissionner !

# HEURES DE FRACTIONNEMENT

Les AESH ont le droit à deux jours d'heures de fractionnement pour un temps plein, soit 9 heures pour un contrat de 24 heures. Nous réclamons qu'elles disposent de ces heures comme elles l'entendent.
Mais le recteur a choisi de répartir ces heures sur l'ensemble des jours d'école, il leur offre 3 minutes et 45 secondes par jour...
Une décision insultante pour les AESH !

designed by freepik

# LA RETRAITE À POINTS

Après s'être félicitée de la fausse suspension (du report en fait) de la retraite à 64 ans, la CFDT revient sur la "gamification" des retraites : en faire une accumulation de points. Alors envoyez les combos pour assurer le high score! 1€ cotisé = 1€ reversé! Quelle sublime fantaisie. Combien vaut 1 point cotisé ? Combien vaudra 1 point reversé ? Personne ne sait. Et en cas d'inflation alors comment on fait ?Quelle sera la valeur du point si on a une décote ? Une surcote ? De la pénibilité ? ... Où est passée la solidarité entre les générations ? Game over !! La retraite par point ce n'est ni fun ni simple ni solidaire ni sécurisant !!

designed by freepik

# LA RETRAITE PAR CAPITALISATION

Suite à la fumeuse « suspension » de la réforme des retraites, les droites sont illico revenues à la charge sur un nouvel allongement des cotisations, la retraite à point et naturellement la retraite par capitalisation, leur rêve suprême. Ce sera un gros sujet de la prochaine présidentielle.
Problème : la CFDT a déclaré qu'elle n'avait « pas de tabou » sur le sujet...

designed by freepik

# REPAS DU MIDI: TU TRAVAILLES, TU PAYES QUAND MÊME...

Les AESH qui travaillent sur la pause méridienne pour accompagner des élèves pendant leur repas se voient facturer leurs repas par les collectivités. Si elles préfèrent apporter leur repas, et bien on leur interdit de le manger à table...
Ces repas doivent être pris en charge, par la collectivité ou le ministère !

designed by freepik

# LA RÉCUPÉRATION DES HEURES DE SORTIE

Nous avions obtenu au rectorat que les AESH en sortie scolaire puissent récupérer les heures de dépassement de leur temps de travail (pause méridienne, départ ou retour en dehors des heures de classe) sous la forme d'une banque d'heures à leur disposition.
Le recteur a décidé que ces heures devaient obligatoirement être récupérées dans la semaine. C'est mesquin et injuste. Nous demandons que l'accord initial soit respecté !

# EN SERVICE MAIS PAS PAYÉ·ES...

Les jours de grève, les PIAL envoient un mail aux AESH pour savoir si elles ont travaillé. On retire un jour de salaire à celles qui ne répondent pas ou bien répondent trop tard, même si elles ont travaillé. C'est complètement injuste ! C'est à l'administration de constater les grévistes, qu'elle se débrouille pour le faire !

designed by freepik

# UNE VIE SOUS LE SMIC...

Un.e AESH à 24 heures démarre sa carrière avec un salaire de deux tiers du SMIC. Au bout de 30 ans de carrière, elle pourra enfin atteindre.... Attention roulement de tambour.... 78 % du SMIC !... Merci l'État...

# PAS DE MOBILITÉ INTERDÉPARTEMENTALE

Quand elle déménage dans un nouveau département, un.e AESH doit démissionner et repostuler dans son département d'arrivée.
C'est injuste ! Il faut mettre en place une mobilité interdépartementale, déjà dans l'académie et puis dans toute la France !

designed by freepik

# CONTRATS DE 24 HEURES IMPOSÉS

Le rectorat a décidé d'autorité de ne plus signer aucun nouveau contrat à plus de 24 heures. Ce temps partiel imposé est injuste !
Nous demandons que le contrat par défaut soit de 32 heures pour toutes et tous !

# SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

Un.e AESH à 24 heures démarre sa carrière avec un salaire de deux tiers du SMIC. Au bout de trois ans, elle est augmentée de... 9 € par mois, puis trois ans plus tard de... 13 €, et ainsi de suite... ce qui

Au bout de 30 ans de carrière, elle peut gagner... 1 117€ soit toujours sous le seuil de pauvreté qui est de 1 288€ pour une personne seule, et plus haut pour une famille mono-parentale.

designed by freepik

# AESH:
# UN PION POUR LE PIAL

Les AESH sont à la discrétion du PIAL pour leur affectation.
Il n'est pas rare, et c'est d'une grande violence et d'une grande inhumanité, que le PIAL décide du jour au lendemain de basculer un.e AESH dans une autre école.
Elles n'ont parfois même pas la possibilité de dire au revoir aux élèves et à leurs collègues. Ces méthodes doivent cesser !

designed by freepik

# AESH INDIVIDUELLE: UNE ESPECE EN VOIE DE DISPARITION

La MDPH statue sur les besoins d'accompagnement des élèves en toute indépendance.... OU PAS.
Les courbes se sont croisées cette année : il y a désormais plus de notifications d'AESH mutualisées que d'individuelles.
Fourguer 3, 5 ou 7 élèves à un.e AESH, quelle meilleure manière de prétendre répondre aux besoins en réduisant les coûts ?

designed by freepik

# RETOUR À LA CASE DÉPART

Un.e AESH qui, pour une raison ou une autre, quitte son métier puis décide d'y revenir perd toute son ancienneté si la période dépasse 4 mois. Peu importe son échelon précédent, elle repart à l'échelon 1. Merci l'administration !

designed by freepik

# SUPPRESSION DES REP.... ET DES PRIMES REP

Régulièrement les parlementaires de droite tentent de supprimer l'éducation prioritaire.... C'est une idée stupide pour tout un tas de raisons...
Pour les AESH, cela reviendrait à supprimer la seule prime que certain.es d'entre elle peuvent toucher...

designed by freepik

# PAS DE REMPLACEMENT EN CAS D'ABSENCE

Nous demandons depuis des années la création d'une brigade de remplacement des AESH :
- Pour les élèves, qui pourraient bénéficier d'une continuité dans l'accompagnement,
- Pour les AESH elles-même, qui culpabilisent de la moindre absence en pensant à leurs élèves livrés à eux-mêmes.

C'est la double peine. Il faudra bien qu'on nous entende !

designed by freepik

# L'AUGMENTATION DU RESTE À CHARGE EN SANTÉ

Le reste à charge pour les patients avait doublé en 2024, le gouvernement veut le doubler à nouveau en 2026 : 2 euros par boîte de médicament, 4 euros pour une consultation chez le médecin généraliste et 16 euros pour un transport sanitaire. Le but : faire 5 milliards d'économie sur le dos des plus malades, des plus pauvres et des plus précaires.

Rappel : le système le moins cher et le plus efficace, c'est le 100 % sécu.

designed by freepik

# LA RÉFORME DE LA PSC

Nous nous sommes battus pour améliorer le projet initial du ministère, et le résultat final est loin de correspondre à nos revendications : baisse de la solidarité inter-générationnelle, augmentation des coûts pour les bas salaires. Les AESH sont les principales victimes de cette réforme.

Les frais de santé privés ne cessent d'augmenter et de peser sur nos budgets pour une seule raison : les attaques permanentes contre la sécurité sociale et la baisse des remboursements,

Nous réclamons le 100 % sécu, qui est le moins cher et le plus efficace des systèmes.

designed by freepik

# LE FLICAGE DES ARRÊTS MALADIE

Une idée de génie : le gouvernement veut limiter à 15 jours maximum tout 1er arrêt maladie prescrit pas un médecin libéral, et 30 jours par un médecin hospitalier.
Une mesure injuste, inefficace, et qui aggraverait le problème numéro 1 des malades : obtenir un rendez-vous, que ce soit chez le médecin ou à l'hôpital.

Rappel : le faux « trou de la sécu » n'est pas causé par une surconsommation de soins mais par des exonérations de cotisations qui profitent aux patrons.

# ABSENTE, MAIS «AVEC RÉCUPÉRATION D'HEURES»

Le formulaire d'autorisation d'absence des AESH a deux options :
- sans récupération d'heures, et on risque de perdre notre salaire
- ou avec récupération d'heures.

Pourquoi ? Comment ? Ce n'est pas précisé...
On ne va pas faire venir un.e AESH le week-end si ?!
Nous voulons que les autorisations d'absence soient accordées, avec maintien de traitement et sans récupération d'heures.

designed by freepik

# L'OBLIGATION D'ALLER AU PIAL SI MON ÉCOLE EST FERMÉE

C'est une idée complètement saugrenue du rectorat : quand une école est fermée par exemple en cas de grève, il exige que les AESH se rendent au PIAL.
Pour quoi faire ? Préparer le café au principal ?
C'est absurde ! Laissez les AESH tranquille !

designed by freepik

# ZÉRO PRIME

Les salaires de base dans la fonction publique sont tellement indignes que quasiment tous.tes les salarié.es bénéficient de primes pour les compenser en partie... Mais pas les AESH, sauf si elles travaillent en REP.
Il faut exiger des primes de précarité, des primes de pénibilité, des primes repas etc. pour améliorer notre condition !

designed by freepik